



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
Pôle de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 12 décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

POLLUTION ATMOSPHERIQUE / FIN DE DEPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE.

Le dispositif de surveillance de l'ASPA a observé ce jour **la fin du dépassement du niveau d'alerte** pour les particules en suspension ($80 \mu\text{g}^* / \text{m}^3$ en concentration sur 24 heures), seuil au-delà duquel il existe un risque pour la santé humaine.

En conséquence, le Préfet du Bas-Rhin a décidé de lever la limitation de vitesse à 70 km/h sur les axes des autoroutes d'accès à l'agglomération strasbourgeoise concernés par cette mesure à compter du **vendredi 13 décembre à 6 heures**.